220690 - La guidance vient d’Allah et les fidèles serviteurs en créent les causes

question

Comment concilier la parole d’Allah le Transcendant et Très-haut: Personne ne peut mourir que par la permission d'Allah, et au moment prédéterminé. Quiconque veut la récompense d'ici-bas, Nous lui en donnons. Quiconque veut la récompense de l'au-delà, Nous lui en donnons, et Nous récompenserons bientôt les reconnaissants. (Coran,3:145)et Tu [Muhammad] ne diriges pas celui que tu aimes: mais c'est Allah qui guide qui Il veut. Il connaît mieux cependant les bien-guidés. (Coran, 28:56)? Je m’efforce à préserver ma nature telle que créée par Allah.Je Lui obéis en croyant à ce qu’Il me demande de croire.Toutefois, je commence à subir des obsessions diaboliques à propos de cette affaire..C’est pourquoi j’espère recevoir une réponse…

la réponse favorite

Louange à Allah.

Premièrement, l’assistance et la guidance appartiennent exclusivement à Allah le Puissant et Majestueux; Il guide celui qui Lui plait et laisse s’égarer celui qu’Il veut. Sous ce rapport,Allah le Très-haut dit: « Et ceux qui avaient craint leur Seigneur seront conduits par groupes au Paradis. Puis, quand ils y parviendront et que ses portes s'ouvriront ses gardiens leur diront: Salut à vous ! Vous avez été bons: entrez donc, pour y demeurer éternellement. » (Coran,39:73). L’Auguste , le Puissant dit encore: C'est Lui qui détient les clefs de l'Inconnaissable. Nul autre que Lui ne les connaît. Et Il connaît ce qui est dans la terre ferme, comme dans la mer. Et pas une feuille ne tombe qu'Il ne le sache. Et pas une graine dans les ténèbres de la terre, rien de frais ou de sec, qui ne soit consigné dans un livre explicite. (Coran,6:59) et : Quiconque Allah guide, voilà le bien guidé. Et quiconque Il égare, voilà les perdants. (Coran,7:178)

Le musulman invoque Allah dans sa prière en ces termes: le chemin de ceux que Tu as comblés de

faveurs, non pas de ceux qui ont encouru Ta colère, ni des égarés. (Coran,1:6) parce qu'il sait que la guidance appartient exclusivement à Allah le Très-haut. Pourtant on lui demande d'en créer les causes tout en demeurant ferme sur la voie de la droiture. Allah le Puissant et Majestueux l'a doté d'un esprit éclairé et d'un libre arbitre qui lui permettent de choisir le bien ou le mal: la guidance ou l'égarement. S'il emploie les moyens adéquats et veille à solliciter la parfaite guidance d'Allah, Celui-ci lui accorde Son assistance , conformément à Sa parole: « Et voilà Mon chemin dans toute sa rectitude, suivez-le donc; et ne suivez pas les sentiers qui vous écartent de Sa voie. Voilà ce qu'Il vous enjoint. Ainsi atteindrez-vous la piété. » (Coran,6:153)

Cheikh Ibn Outhaymine (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) s'est longuement appesanti sur l'explication de cette question qui brouille bien des personnes. Voici ce qu'il en dit: « Si l'affaire relève de la volonté d'Allah le Très-haut et le Béni et si toute l'affaire revient entièrement à Allah, quelle est la voie qui reste ouverte à l'homme? Que pourrait faire l'homme quand Allah le Très-haut décrète de l'égarer au lieu de le guider sur la bonne voie?

La réponse est qu'Allah ne guide que celui qui le mérite et n'égare que celui qui le mérite. C'est dans ce sens qu'Allah le Très-haut , le Béni dit: « Et quand Musa (Moïse) dit à son peuple: Ô mon peuple ! Pourquoi me maltraitez-vous alors que vous savez que je suis vraiment le Messager d'Allah [envoyé] à vous ? Puis quand ils dévièrent, Allah fit dévier leurs cœurs, car Allah ne guide pas les gens pervers. » (Coran,61:5) et : Et puis, à cause de leur violation de l'engagement, Nous les avons maudits et endurci leurs cœurs: ils détournent les paroles de leur sens et oublient une partie de ce qui leur a été rappelé. Tu ne cesseras de découvrir leur trahison, sauf d'un petit nombre d'entre eux. Pardonne-leur donc et oublie [leurs fautes]. Car Allah aime, certes, les bienfaisants. (Coran,5:13) Il explique ainsi que les causes du sort réservé à l'égaré sont créées par lui-même car il ne connait pas le décret divin qui régit ses actes et ne saura ce qui est décidé sur lui qu'après sa concrétisation. Au départ, il ne savait pas si Allah a décrété qu'il soit bien guidé ou égaré. Pourquoi dès lors s'engage -t-il dans la voie de l'égarement et proteste qu'Allah en ait décrété ainsi pour lui? Ne valait-il mieux pour lui d'emprunter la voie droite et de supposer qu'Allah l'ait guidé vers le chemin droit? Convient-il qu'il opte pour la prédestination en ce qui concerne l'égarement, et pour le libre arbitre à propos de l'obéissance? Quand il s'égare ou

désobéit à Allah, il dit j'y suis contrait par le décret divin et je ne puis pas agir contrairement au jugement d'Allah le Très-haut!

En vérité, l'homme dispose d'un pouvoir et d'un live arbitre. Le chapitre de la guidance n'est pas plus ambivalente que celui portant sur la subsistance. L'on sait que la subsistance de l'homme lui est décrétée (par Allah). Ce qui ne l'empêche pas de travailler dans son pays ou l'extérieur pour gagner sa vie. Il ne s'enferme pas chez lui et dit: ce qui m'est prédestiné me parviendra..Au contraire, il emploie les moyens susceptibles de lui garantir sa subsistance. Un hadith allant dans ce sens est reçue par voie sure du Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui)

Cette subsistance est, elle aussi, décrétée au même titre que l'oeuvre bonne ou mauvaise. Pourquoi aller à gauche et à droite, et sillonner la terre en tout sens à la recherche de la subsistance destinée à la vie d'ici-bas. Pourquoi ne pas en faire de même pour gagner la subsistance destinée à la vie future qui rime avec la réussite dans la Demeure des bienfaits.

Les deux chapitres sont les mêmes. Rien ne les différencie. Vous oeuvrez pour gagner votre subsistance afin de vivre le plus long temps possible et, en cas de maladie, vous faites le tour du monde à la recherche d'un médecin compétent capable de vous soigner. Pourtant vous savez que le terme fixé à votre vie demeure inaltérable. Mais vous n'en tenez pas compte au point de dire: je reste chez moi en dépit de ma maladie car si Allah a décrété que je vive long temps, je survivrai.. Bien au contraire, vous faites de votre mieux pour trouver le médecin que vous estimez le plus apte à trouver un remède à votre mal. Pourquoi n'oeuvrez vous pas pour la vie future comme vous oeuvrez pour la vie présente? Nous avons déjà dit que le décret divin est un secret que vous ne pouvez pas connaitre. Vous êtes placé devant deux voies: l'une vous conduit vers la réussite, le bonheur et l'honneur, et l'autre vous entraîne vers la perdition, le regret et l'humiliation. Vous êtes en ce moment placé entre les deux et doté d'une liberté de choix. Rien ne vous empêche de prendre la voie à droite ou de vous engager dans celle à gauche. Vous pouvez aller dans un sens comme dans l'autre.

Voilà qui montre clairement que l'homme agit librement et que , comme il opère des choix dans sa vie d'ici-bas, il peut le faire pour sa vie future avec d'autant plus d'aisance que c'est Allah le Très-

haut qui lui clarifie le chemin de la vie dans l'au-delà. Mieux, les chemins de la vie future sont bien plus clairs car c'est Allah le Très-haut qui les a tracés dans Son livre et les a fait expliquer par Son Messager (Bénédiction et salut soient sur lui). C'est pourquoi les chemins qui conduisent à la vie future sont beaucoup mieux balisés que ceux qui permettent de gagner la vie présente. Il n'en demeure pas moins vrai que l'homme qui évolue sur le chemin de la vie d'ici-bas n'est pas assuré de profité des résultas de ses efforts alors qu'il court le risque de négliger le chemin de la vie future qui permet d'atteindre des résultats bien connus parce que fixés par la promesse d'Allah le Très-haut et le Béni qui ne manque pas à Ses promesses.

Cela étant, nous disons que l'ensemble des partisans de la Sunna ont décidé ce que nous avons avancé. La foi qui constitue la base de leur doctrine est que l'homme dispose d'un libre arbitre et qu'il s'exprime librement. Mais sa liberté et son choix dépendent de la volonté d'Allah le Très-hait et le Béni. La même communauté sunnite croit que la volonté d'Allah le Très-haut dépend de Sa sagesse et qu'elle n'est pas absolument libre puisqu'elle est soumise à Sa sagesse. En effet, le Sage est l'un des noms d'Allah le Très-haut. Ce nom signifie : celui a la parfaite maîtrise de ses décisions universelles et religieuses. La maîtrise affecte leur conception et leur prise. C'est bien la sagesse du Très-haut qui détermine que soit bien guidé celui qu'Il sait désireux de la Vérité et dont le coeur reste droit. C'est encore la même sagesse qui fait qu'Il décide de laisser s'égarer celui qui n'est pas comme le premier car quand on lui expose l'islam, il réagit avec une forte réticence comparable à la difficulté de respiration ressentie par celui qui monte dans le ciel. La sagesse d'Allah le Très-haut , le Béni exclut qu'une telle personne figure parmi les bien guidés. Toutefois, Allah peut lui inspirer le renouvellement de sa détermination et substitue à sa volonté initiale une autre contraire car Allah est capable de tout. Cependant la sagesse divine veut que les choses demeurent liées à leurs causes. » Extrait succinct de Rissalatoun fil-qadaa wal-qadar,(P.14-21)

Voilà comment le musulman perçoit la problématique de la foi au Jugement et au Décret par rapport aux actes exigés de l'homme et dont dépendent son bonheur ou son malheur. Le fait d'être bien guidé et d'être admis au paradis ont pour cause l'accomplissement d'une bonne oeuvre.C'est dans ce sens qu'Allah le Très-haut dit à propos des gens du paradis : Voilà le Paradis

qui vous a été donné en héritage pour ce que vous faisiez. » (Coran,7:43) et : [Les infidèles] attendent-ils que les Anges leur viennent, ou que survienne l'ordre de ton Seigneur ? Ainsi agissaient les gens avant eux. Allah ne les a pas lésés; mais ils faisaient du tort à eux-mêmes. (Coran,16:32)... L'agrément et l'entrée en enfer ont pour cause une oeuvre marquée par la désobéissance envers Allah, par le refus ce celle-ci. C'est dans ce sens qu'Allah le Très-haut dit des gens de l'enfer: « Puis il sera dit aux injustes: Goûtez au châtiment éternel ! Êtes-vous rétribués autrement qu'en rapport de ce que vous acquériez ? » (Coran,10:52) et : Goûtez donc ! Pour avoir oublié la rencontre de votre jour que voici. Nous aussi Nous vous avons oubliés. Goûtez au châtiment éternel pour ce que vous faisiez. (Coran,32:14)

Quand le musulman fait ses premiers pas dans la bonne direction, il ne laisse pas passer un seul instant sans en profiter pour accomplir une oeuvre ou acte (qui marque) son engagement dans le chemin d'Allah, le Puissant et Majestueux. Au même moment, il se montre humble devant son Maître parce que conscient que c'est Lui qui détient les rênes des cieux et de la terre. Ceci lui inspire un profond et éternel besoin de Son assistance et Son redressement.

Nous demandons à Allah le Très-haut de nous garantir et de vous garantir la guidance et de nous assister à bien faire.

Allah le sait mieux.